

**PUBLICATION IMMÉDIATE**

**UNE NOUVELLE ENTENTE DE COLLABORATION EN CONDITION FÉMININE**

*Îles-de-la-Madeleine, le 17 juin 2005* – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine accorde une subvention de 126 896 \$ à la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour la réalisation du projet « Entente de collaboration 2005-2008 en condition féminine ». Ce montant est puisé à même le Fonds de développement régional – volet activités.

L'entente spécifique en condition féminine, signée en 2002, a pris fin ce printemps. Le bilan effectué par le comité de suivi de l'entente s'est avéré fort positif. En résumé, on sent beaucoup plus d'ouverture à l'égard de la place des femmes dans le développement régional et face à l'amélioration générale de leurs conditions de vie. Forte de ce bilan, la Table de concertation des groupes de femmes, en collaboration avec le groupe-conseil en condition féminine, a déposé un nouveau projet triennal pour poursuivre sur cette lancée.

L'Entente de collaboration en condition féminine vise six objectifs :

- Accroître le nombre de femmes oeuvrant dans les métiers d'avenir et les métiers traditionnellement masculins afin qu'elles améliorent leurs conditions de vie;
- Assurer une prise en compte réelle des intérêts et réalités des femmes par, entre autres, l'analyse différenciée selon les sexes;
- Appuyer les femmes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans leur démarche pour améliorer leurs conditions de vie, en adaptant les services à leurs besoins;
- Soutenir l'entrepreneuriat féminin en collaborant aux démarches de consolidation du Fonds d'investissement à l'entrepreneuriat régional pour elles (FIÈRE);
- Accroître le nombre de femmes au sein des instances décisionnelles;
- Développer chez les jeunes de la région des compétences citoyennes pour favoriser leur futur engagement au sein des instances décisionnelles.

Plusieurs partenaires font partie de cette entente : les quatre commissions scolaires de la région, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, Groupe Collégia, le Conseil du statut de la femme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions et la Conférence régionale des élu(e)s. Cinq cent onze mille dollars (511 000 \$) seront investis dans cette entente.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président  
Conférence régionale des élu(e)s de la  
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine  
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin  
Consultante en communication  
Tél. : 418-368-6771 ou sans frais 1 800-463-  
6178, poste 7